

Montréal, le 2 novembre 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : DPCMÉER - Demande d'adoption des normes de fiabilité
IRO-002-7 et TOP-001-5
Dossier de la Régie : R-4164-2021**

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance d'hier requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses à sa DDR n^o 1 requises dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Coordonnateur le délai demandé, soit jusqu'au 9 novembre 2021 à 12 h.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml